

Agir Ensemble

Imaginons le Loos de demain

Loos est à la fois une ville minière et rurale. Comme toute commune, son développement est encadré par le PLU ou Plan Local d'Urbanisme. Aujourd'hui, Loos doit procéder à la révision de son PLU (cf. Agir Ensemble n° 61 de mars 2010), ce qui offre l'opportunité de nous interroger collectivement sur l'avenir de notre commune.

Quelle ville voulons-nous ?

Le PLU définit les perspectives de développement sur tout ce qui fait la ville : l'habitat, les écoles, les commerces, les équipements publics, la trame verte, la voirie, les zones économiques, les zones agricoles...

Il définit aussi le type de ville que nous voulons. Quelle place pour la voiture, le vélo, la marche, les transports en commun ? Une «ville béton» ou une ville verdoyante ? Comment favoriser le mieux vivre ensemble par des aménagements adaptés ? Comment réserver des espaces pour le nécessaire développement économique ?

Si nous devons nous interroger sur tous les éléments qui font le cadre de vie, nous devons aussi appréhender tous les liens possibles avec les espaces qui nous entourent. C'est-à-dire tenir compte du positionnement de Loos par rapport à Lens, Béthune, la métropole lilloise... Quel rapport voulons-nous construire avec les villes voisines ? Avec le territoire de l'arrondissement ou l'ensemble de la région ?

Un projet collectif

C'est donc un travail d'imagination collective qui nous attend. Un travail qui associe le bureau d'études qui prépare le PLU, les chercheurs qui travaillent à Loos sur le bien vivre


ensemble, mais aussi et surtout l'ensemble des habitants.

Tous les Loossois, quel que soit leur quartier, leur âge ou leurs convictions, sont concernés. Tous sont invités à apporter leur point de vue sur les pratiques, les besoins, les équipements, la qualité de vie... afin de définir la ville que nous souhaitons demain pour nous et nos enfants. Et il est important que la jeunesse puisse s'exprimer elle aussi, car ce sont nos jeunes qui seront les principaux acteurs de la ville dans les prochaines années.

Ce numéro d'Agir Ensemble amorce les débats et pose, de façon non exhaustive, les premiers enjeux à avoir en tête. Vous y trouverez aussi un petit questionnaire destiné à nous préciser vos habitudes et vos attentes par rapport à la ville.

Dans les semaines à venir, nous aurons l'occasion de nous rencontrer dans le cadre d'ateliers participatifs auxquels je vous invite d'ores et déjà toutes et tous.

En attendant, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2011 et je vous donne **rendez-vous le 14 janvier à 18h30 salle Varet pour la traditionnelle cérémonie des Vœux.**



Jean-François CARON,
Maire de Loos-en-Gohelle,
Conseiller Régional.

Imaginons tous ensemble Loos en



Comment mieux se déplacer dans la ville ?

Se déplacer, c'est utiliser l'espace public : les routes, les rues, les trottoirs, les chemins, les places. Parfois, notre comportement remet en cause la sécurité des autres. La voiture reste le plus souvent nécessaire mais aujourd'hui, la place prépondérante qui lui est accordée se fait au détriment des autres modes de déplacement. La municipalité souhaite encourager les « déplacements doux » : la marche à pied, le vélo, le roller, les transports en communs... Ceci est rendu possible grâce à des aménagements spécifiques, comme la « ceinture verte », les pistes cyclables, des « zones 30 partagées » entre tous et protégeant les plus vulnérables. Tout ceci permet, de plus, de se déplacer dans un air moins pollué, préservant la santé et l'environnement. Plus nous serons nombreux en vélo, plus la rue sera libérée de la voiture.



Comment allons-nous habiter demain ?

On le sait maintenant : il faut construire des villes et des logements qui consomment moins d'énergie et moins d'espace. Loos-en-Gohelle a déjà expérimenté des constructions de haute qualité environnementale et même « passives » (celles qui ne consomment pas d'énergie) : la résidence Chico Mendès, les six maisons Villavenir, les logements en bois rue de la Corse... Comment évolue la réglementation sur la construction, privilégie-t-on la maison individuelle, les logements en collectif, le rapprochement des générations sur une même opération (par exemple la cohabitation des jeunes et des seniors) ? Autant de questions dont il est nécessaire de débattre.



L'environnement et le

Comment poursuivre le développement ? C'est la réflexion sur les éléments naturels existants (exemple, l'eau, le végétal) et de tout aménagement, sous forme de pluie), de murs végétaux pour l'environnement et nous au

Le développement hu

Penser la ville à dix ou quinze ans : comment peut-on concilier le développement de nouvelles formes de vie ? Dessiner l'avenir de la ville : l'accès aux services, aux équipements, vivre ensemble.

Le développement éc

Il y a déjà plus d'une centaine d'années. C'est beaucoup, mais encore. La création d'activités innovantes, c'est très important pour la ville qui durent et non délocalisées. autour des « écotecnologies » chères et de « circuits courts » consommateurs tout créan

Une v

L'espace public est par définition accessible à tous, à condition, bien sûr, de ne pas gêner les autres. Une ville est agréable et bonne à vivre si elle est bien et en sécurité dans ses lieux de vie : les équipements publics... La disposition des équipements, leur accès à tous (poussettes, personnes à mobilité réduite) contribuent à leur qualité. Il y a peut-être encore à inventer ? La rue ne doit pas servir qu'aux voitures, mais aussi aux espaces publics. Comment développer ce

Comment concilier la

La biodiversité, c'est toute la richesse des espèces animales dans notre ville mais aussi à l'extérieur, surtout sur un territoire urbanisé comme Loos-en-Gohelle. Préserver et la favoriser par un changement de pratiques. Ainsi, les terrils ont vu le retour de la biodiversité : sillonne les champs, les oiseaux se nichent dans les arbres... La biodiversité, c'est l'affaire de tous. Créer une trame verte dans un lotissement, préserver ses terres, les scolaires construisent des niches pour les insectes, les pesticides... Le retour des hirondelles en Loos-en-Gohelle est un beau témoin du re

en 2020...

LES GRANDS ENJEUX

et le cadre de vie

Le développement de la ville tout en préservant l'environnement essentiel sur l'avenir de la ville : il s'agit de préserver les espaces existants et d'encourager le retour de la nature en ville. Parcs, végétal et la nature peuvent être présents et même au cœur de la ville, sous forme de mare, de noue (fossé de recueil des eaux de pluie), de toitures végétalisées... Le paysage y gagne, nous aussi !

Le lien humain

Après quinze ans, c'est repenser la place de chacun au sein de la ville, comment contribuer au bien-être de tous, à la vie de son quartier, à de nouvelles activités... Chacun a sa pierre à apporter à l'édification de la ville, c'est imaginer les lieux de vie et de rencontre, les équipements sportifs et culturels, et inventer le mieux.

Le développement économique

Une centaine d'entreprises et commerces répertoriés à Loos. Ils sont encore insuffisants face au problème majeur du chômage. Des initiatives innovantes, qui bénéficient aux Loossois comme aux extérieurs, sont importantes pour le développement du territoire. Créer des emplois locaux, tel est l'enjeu de l'extension de la base industrielle et commerciale « localisables ». De même, le développement d'activités maraîchères « courts circuits » permet de tisser un lien fort entre producteurs et consommateurs, créant des emplois stables.

Une ville pour tous ?

Accessible à tous. Chacun peut en profiter sans gêner ou mettre en péril son voisin. Bonne à vivre quand on se sent en sécurité : les places, les jardins, la disposition de ces espaces, leur entretien, personnes à mobilité réduite) peuvent-être d'autres lieux de vie à privilégier. Au-delà des voitures : c'est le premier enjeu de développer des activités artistiques, ludiques, commerciales ?



Préserver la nature en ville ?

Préserver des espèces animales et végétales, même à l'extérieur. Elle est essentielle, même le nôtre. Nous pouvons nous permettre un retour simple de nos comportements : le promoteur aménageur, le jardinier, l'agriculteur préserve les nichoirs, le jardinier évite les pesticides. Le retour de la biodiversité !



L'avenir de notre ville vous intéresse ? A vous la plume ! Répondez à ces questions et déposez votre bulletin dans une urne prévue à cet effet en mairie, avant le 30 janvier 2011. Celle-ci sera également installée à la cérémonie des vœux, le 14 janvier 2011.

Rue :

Age :

Nom* :

Prénom* :

* Facultatif

L'habitat et le paysage

Si vous aviez la possibilité de déménager prochainement choisiriez-vous :

- Une maison individuelle Une maison mitoyenne Un appartement
- Une location Une accession à la propriété
- Une maison dans un écoquartier Une maison rénovée (isolation, confort thermique et acoustique ?) Une maison à rénover

Autre :

Que pensez-vous des nouvelles constructions écologiques (logements en bois Chênelet, six maisons Villavenir) ?

Leur architecture est intéressante, originale oui non

Ils permettent d'économiser l'énergie, réduire les factures

Ils s'intègrent bien dans le paysage oui non

Autre :

La rue et les espaces publics

Pour vous, la rue c'est :

- Un lieu de passage Le lieu dédié à la voiture
- Un espace de rencontre, de convivialité
- Un lieu de créativité (art, mobilier urbain, spectacles...)
- Un espace de jeu

Autre :

Quel type d'espaces publics fréquentez-vous ?

Terrains de jeux pour enfants Terrains de sport

Places (marché, animations...)

Espaces de repos (trame verte, parcs)

Autre :

Les déplacements

Vous déplacez-vous en vélo :

Tous les jours Plusieurs fois par semaine

Plusieurs fois par mois Jamais

Pour quel type de déplacement :

Trajet domicile/travail/école Loisirs

Trajets quotidiens (courses, administrations)

Autre :

Quels aménagements vous encourageraient à pratiquer le vélo ?

Une signalétique routière mieux adaptée (piste, bande cyclable) Parcs, locaux à vélos

Des vélos en libre service

Autres :

Nature et biodiversité

Pour vous, les espaces de nature à Loos-en-Gohelle sont :
Les champs Les terrils Les espaces verts aménagés (jardin public, terril du 15, parc Lohette) La ceinture verte

Autre :

Qu'est-ce qui pourrait permettre le retour de la biodiversité (c'est-à-dire la diversité naturelle des espèces) ?

Laisser la nature reprendre ses droits (sur les friches par exemple)

Créer des espaces dédiés à la nature dans la ville (ceinture verte, mare...)

Créer un espace végétal dans tout aménagement

Autre :

Les priorités pour bien vivre en ville

Souhaiteriez-vous de façon prioritaire :

Des équipements sportifs (salle, terrain de sport...)

Des équipements culturels (bibliothèque, salle de spectacles, musée...)

Des squares, des aires de jeux (boulodromes...)

Des parkings

Des espaces verts (trame verte...)

Autre :

Pour votre qualité de vie, diriez-vous que le plus important c'est... (plusieurs choix possibles)

1) L'accès aux moyens de vie (logement, santé, éducation, loisir, pouvoir d'achat...)

2) Le cadre de vie (pollution, bruit, habitat, infrastructures, environnement, etc.)

3) Les relations avec les institutions (administration, concertation, etc.)

4) Les relations personnelles (couple, vie de famille, amitié, voisinage etc.)

5) Les équilibres de société (partage, solidarité, identité culturelle, paix etc.)

6) L'équilibre personnel (liberté, développement personnel, gestion du temps etc.)

7) Le sentiment de bien/mal être (estime de soi, sérénité, joie, stress etc.)

8) Les attitudes et initiatives (engagements, motivations, être responsable etc.)

Qu'est ce qui fait que l'on vit bien à Loos-en-Gohelle, que l'on a envie de s'y installer, d'y rester ? Qu'est-ce qui contribue au bien vivre ensemble à Loos ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PLU, mode d'emploi

Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme a été créé par la Loi Solidarité Renouvellement Urbain de 2000. Il remplace le Plan d'Occupation des Sols. Ce document permet à la commune de définir son projet de territoire afin d'organiser son urbanisation sur dix ou quinze années. Le PLU est un projet d'intérêt général : ce n'est pas la somme des intérêts particuliers ! Il est élaboré dans le respect de trois principes fondamentaux de l'urbanisme : l'équilibre entre le développement urbain et rural, le principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale dans l'habitat ainsi que le respect de l'environnement.

Que contient-il ?

- Un **diagnostic** détaillé du territoire
- Un **projet d'aménagement et de développement durable** (PADD) : c'est la traduction du projet de ville, il définit les grands principes d'aménagement.
- Une **carte** définissant les différents secteurs : zone urbaines (U), zone à urbaniser (AU), zone naturelle (N), agricole (A)
- Un **règlement** : il fixe les règles d'utilisation du sol en fonction du projet et du zonage
- Des **annexes** : documents techniques d'information (réseaux, servitudes), et cahiers de recommandations architecturales

Comment fait-on ?

Pour accompagner la commune dans les études et écrire le règlement, un bureau d'études a été retenu : « Environnement Conseil », basé à Roost-Warendin. Le comité de pilotage du PLU, composé des élus et techniciens de la commune, prend les décisions en lien avec les partenaires externes : services de l'État, SCOT, CALL... Le PADD sera l'objet d'un grand moment de concertation !

Calendrier prévisionnel :

Été 2010 :	début du diagnostic
1 ^{er} trimestre 2011 :	débat public sur le PADD
Été 2011 :	vote du PADD
Automne 2011 :	écriture du règlement
Début 2012 :	enquête publique
2012 :	approbation du PLU

**POUR EN SAVOIR PLUS ET VOUS
EXPRIMER, INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS
DE MARIANNE DOLO EN MAIRIE
(03 21 69 88 77 OU
marianne.dolo@loos-en-gohelle.fr)
DES ATELIERS DE QUARTIER AURONT
LIEU COURANT FÉVRIER.**